

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	14 (1934)
Heft:	6
Rubrik:	XVI assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Juin 1934

Paris-I^{er} Quatorzième Année. — N° 6

Téléphone :
Opéra 90-68
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

	Pages
XVI ^e Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France	93
Compte rendu de l'Allocution de M. DUNANT	95
M. Auguste DUPLAN, « Membre d'Honneur » de la Chambre de Commerce Suisse en France	96
Rapport du Conseil d'Administration	97
Rapport du Trésorier	101
Rapport des Commissaires aux comptes	101

	Pages
Rapport de la Section de Lyon	102
Rapport de la Section de Marseille	103

DEUXIÈME PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Le Commerce Extérieur de la France en 1933	106
Compte rendu de la Conférence de M. BOLLIER	107
Chiffres, faits et nouvelles	108
Baromètres des affaires	109
Renseignements utiles à qui voyage	111

PREMIÈRE PARTIE

XVI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Chambre de Commerce Suisse en France

Les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France se sont réunis, le 6 juin 1934, au siège de cette Compagnie, 16, avenue de l'Opéra, à Paris, pour y tenir leur 16^e Assemblée Générale. Sur un effectif de 931 adhérents, 105 étaient présents ou représentés à cette réunion, présidée par M. Dunant, ministre de Suisse en France, président d'honneur, et M. Ferdinand Dobler, président en exercice.

Après adoption du procès-verbal de la 15^e Assemblée Générale du 16 mai 1933, M. Dobler donna lecture du rapport présenté par le Conseil d'administration sur l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France pendant l'exercice 1933; nous attachons une grande valeur à la publication dans le présent numéro de notre Revue de ce rapport qui souligne « la nécessité — tant par égard pour ceux qui soutiennent avec fidélité et désintéressement les efforts de cette institution, que vis-à-vis des industriels et commerçants dont l'adhésion à la Chambre de Commerce Suisse en France est sollicitée — de faire un compte exact des services que rend cette Compagnie ». C'est

dans le même but que nous publions également les rapports d'activité des Sections de la Chambre de Commerce Suisse en France à Lyon et Marseille.

En l'absence de M. Raoul La Roche, le rapport du Trésorier fut lu par le Secrétaire général ; M. Edouard de Rham voulut bien donner également lecture du rapport des Commissaires aux Comptes. L'assemblée fut unanime à adopter ces différents rapports.

M. Jacques de Pury, ancien Secrétaire Général et membre du Conseil d'Administration, rapporta ensuite en sa qualité de Président de la Commission instituée à cet effet, sur la révision des statuts, proposée au vote de l'Assemblée; ce projet de révision ayant été adopté à l'unanimité, il vient d'être procédé à une réimpression des statuts; un exemplaire de la nouvelle édition a été adressé à chaque membre de la Chambre de Commerce Suisse en France, dont le Secrétariat Général tient également des exemplaires à la disposition de toute personne qui lui en ferait la demande.

L'Assemblée renouvela ensuite pour une période

ASSURANCES de toute nature

AVANT de CONTRACTER une ASSURANCE
DEMANDER

Conseils et tous Renseignements gratuits à

Louis MARMET

ASSUREUR-CONSEIL

Agréé près toutes les Compagnies Françaises, Suisses et Etrangères

52, Rue de la Tour-d'Auvergne, PARIS (IX^e)

Téléphone : TRUDAINE 54-73

R. C.
Seine N° 142-728

Vie, Rentes viagères, Dotations, Retraites, Détournements, Vols, Incendies, Explosions, Chômage, Accidents Autos et Chauffeurs, Chevaux et Voitures, Individuelles, Domestiques, Collectives, Ouvrières (Lois de 1898-1906), Bris des glaces, Aviation, Responsabilité civile des Commerçants, Industriels, Particuliers, etc. Dégâts des Eaux, Mortalité des Animaux et Risques de toute nature.

ASSURANCE DES RISQUES DE GUERRES CIVILE ET ÉTRANGÈRE

Vérification et Rectification de tout Police en cours Conseils sur toute question d'Assurances ainsi que :

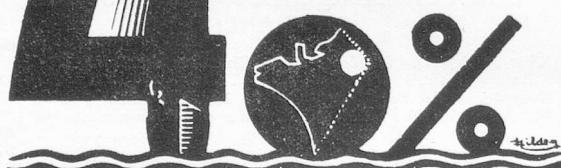
TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Expertises et Règlements des Sinistres

EN FIN DE SEMAINE...



UTILISEZ LES BILLETS SPÉCIAUX POUR LES STATIONS BALNÉAIRES ET THERMALES DU RÉSEAU DE L'ÉTAT VALABLES DU VENDREDI OU DU SAMEDI AU LUNDI MINUIT JUSQU'AU 31 OCTOBRE (SAUF AUX GRANDES FÊTES)



DE RÉDUCTION

RENSEIGNEMENTS DANS LES GARES DU

RÉSEAU DE L'ÉTAT

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

AGENCE EN DOUANE — GROUPAGES
FORFAITS POUR TOUS PAYS

ETABLISSEMENTS

PAUL CAPIT & Cie

Siège social et magasins :

St-LOUIS (Haut-Rhin) France

TÉLÉPHONE : 79 et 254

Adresse Télégraphique : CAPIT

Chèque postal : Strasbourg 26-04

Chèque postal : Bâle V. 12.040

Reg. du Commerce : Mulhouse B. 14-74

SUCCURSALES

Strasbourg, rue du Maire-Kuss, 2 - Tél. : 64-29 — Bâle 13 (Suisse) — Ecouviez (Meuse) — Tél. : 2 — Lamorteau (Belgique) — Apach (Moselle) — Télephone : Sierck n° 87 — Palmain (Boden) — Kehl, case postale 75.

AGENCES

Thionville (Moselle) — Buchs Saint-Gallen (Suisse) — Delle (Territ. de Belfort) — Givet (Ardennes) — Jeumont (Nord) — Blanc-Misseron (Nord) — Wintersdorf (Baden) — Neuenburg (Baden) — Brisach (Baden)

Toute correspondance concernant les Agences est à m'adresser à Saint-Louis (Haut-Rhin). Correspondants à Dunkerque, Anvers, et tous grands centres.

L'ANNUAIRE INDUSTRIEL

RÉPERTOIRE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

Administration et Services Techniques
26, Rue Geoffroy-Lasnier - PARIS-IV^e

-- Téléphone : Archives 49-60 --

DOCUMENTATION UNIQUE

SUR LA

PRODUCTION FRANÇAISE

NOTICES DÉTAILLÉES

SUR LES

INDUSTRIELS FRANÇAIS

TITRES TRADUITS EN CINQ LANGUES

2 volumes : 150 francs

INDISPENSABLE
POUR BIEN ACHETER ET BIEN VENDRE

de six ans des mandats d'administrateur de MM. Brack, Courvoisier, Maret, Monvert et Muller. Elle ratifia également la nomination, comme nouveaux administrateurs, de MM. Ernest Wetter, Président de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Edouard de Rham, Agent de Manufactures, ancien Commissaire aux Comptes, et Hermann Ritz, Fondé de Pouvoirs de la Compagnie Suisse de Réassurances. M. Rodolphe Iselin fut nommé Commissaire aux Comptes en remplacement de M. de Rham; il secondera M. Marcel, qui, pour raison de santé, a dû décliner le poste d'administrateur qui lui avait été offert en même temps qu'à M. de Rham. Enfin, avec une solennité toute particulière, l'Assemblée décerna le titre de « membre d'honneur » à M. Auguste Duplan, Administrateur et ancien Vice-Président, qui prit une grande part à la création de cette Compagnie en 1918; nous avons tenu à reproduire plus loin les paroles qui furent prononcées à cette occasion par le Président de l'Assemblée et qui retracent les principales étapes de la carrière de M. Duplan.

L'ordre du jour de la 16^e Assemblée Générale étant épousé, M. Dunant, Ministre de Suisse en France, voulut bien prononcer une allocution très

applaudie sur les améliorations apportées depuis peu au statut des échanges franco-suisses; nos lecteurs en trouveront ci-après un compte rendu.

Cette Assemblée fut suivie d'un dîner de plus de cent couverts à l'Hôtel Saint-Pétersbourg, à l'issue duquel M. Alfred Bollier, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France, fit une causerie des plus spirituelles sur l'origine des fameux fromages de « Gruyère » et d'« Emmental » dont l'importation en France souleva quelques difficultés lors des récentes négociations commerciales entre Paris et Berne. Nous publions plus loin un résumé de la conférence de M. Bollier en attendant de pouvoir la publier « in extenso » dans un prochain numéro de notre Revue, consacré à cette question des fromages suisses importés en France, qui paraît être de nouveau à l'ordre du jour. La projection d'un film sonore sur la fabrication de ces fromages termina ces agapes franco-suisses.

Nous attirons très spécialement l'attention de nos lecteurs sur la lettre que leur adresse la Chambre de Commerce Suisse en France, en date du 23 juin 1934.

COMPTE RENDU

de l'Allocution prononcée par M. DUNANT, Ministre de Suisse en France

M. DUNANT, Ministre de Suisse en France, est Président d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France. Il ne l'oublie point et veut bien prendre un intérêt tout particulier à l'activité déployée par notre association. Il a profité de la 16^e Assemblée Générale tenue par les membres de cette Compagnie pour rendre hommage au travail accompli et pour remercier ceux qui dirigent les destinées de cette Institution.

Il a ensuite passé en revue les principales questions intéressant les relations économiques de la France et de la Suisse :

La convention de commerce franco-suisse, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier et qui déploiera ses effets en tous cas jusqu'au 30 septembre prochain, donne satisfaction, d'une manière générale, aux légitimes ambitions de la Suisse; il fallait s'assurer que l'exportation suisse vers la France ne serait pas davantage l'objet de mesures pouvant lui porter préjudice. Ces mesures ont malheureusement atteint — au cours des années dernières — à peu près tout le monde et il était bien difficile de faire valoir les intérêts suisses vis-à-vis d'une concurrence extrêmement forte.

M. le Ministre de Suisse a rappelé dans quelles conditions les négociateurs suisses — dont il ne faisait pas partie — ont réalisé cette tâche à la satisfaction du pays qu'ils représentaient, le travail qu'ils ont fourni et la méthode qu'ils ont choisie pour donner toujours à l'interlocuteur le sentiment d'une parfaite bonne foi; c'est en disant la vérité qu'on arrive au but; on a trop menti naguère et c'est pour cela que le monde se trouve aujourd'hui dans une situation très difficile.

Faisant allusion au discours prononcé récemment par son ancien collègue, M. Hans Sulzer, autrefois Ministre de Suisse à Washington — à l'occasion de l'Assemblée générale de ses Etablissements — M. Dunant a constaté avec satisfaction, que dans son allocution pleine d'intelligence, M. Sulzer estime que l'on est vraiment « tout en bas » et qu'il y a des pronostics qui permettent d'espérer que l'on va remonter quelques échelons. Ce propos est un grand réconfort et il ne faut jamais désespérer de rien.

Au mois de décembre 1918, quelques semaines après l'armistice, M. Pichon, alors Ministre des Affaires étrangères, fit venir dans son cabinet M. Dunant, déjà Ministre de Suisse en France et

*